

APEL Saint-André

19, Rue Rapp

68000 COLMAR

Inscrite au Registre des Associations

du Tribunal de Colmar- Volume IX n° 21

## Procès-verbal Assemblée Générale extraordinaire APEL Saint André du 18 octobre 2017

**Étaient présents** : voir liste d'émargement en annexe 1

**Étaient excusés** : Mme DESCHLER, présidente de l'APEL Académique d'Alsace, M. MARTIN, responsable APEL Secteur et vice-président APEL Académique d'Alsace, Mmes BOESPFLUG, MANDUCHER et PORTZER, membres du CA.

La présidente Caroline KALTENBACH souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

Elle rappelle ensuite l'organisation et les missions de l'APEL Saint André et demande à chaque parent du conseil d'administration de se présenter.

Trois chiffres clés pour 2017/2018 : 1 250 familles adhérentes (contre 1 217 l'an dernier) - un conseil d'administration de 14 membres, - 6 commissions : restauration / pastorale / prévention/ animation/ accompagnement à l'orientation/ communication.

Conformément aux statuts actuels, l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 29 septembre n'a pu valablement délibérer car l'ensemble des membres présents ne constituait pas le quart au moins des membres de l'association.

Une nouvelle assemblée a donc été reconvoquée aujourd'hui, mercredi 18 octobre 2017. Les convocations ont été envoyées aux familles via Ecole directe le 3 octobre 2017.

Aujourd'hui, l'assemblée pourra délibérer, quel que soit le nombre de membres présents.

La présidente Caroline KALTENBACH informe l'assemblée des parents des chiffres suivants :  
Suite aux invitations,

- 15 réponses
- Nombre de parents adhérents présents : 9
- Nombre d'adhérents représentés : 9
- Nombre de voix : 18.

La présidente fait ensuite lecture du projet de statuts et projette les articles modifiés (en orange dans le projet des statuts en PJ) aux parents présents.

Suite à la présentation, les modifications sont soumises au vote.

Elles sont approuvées à l'unanimité.

La présidente Caroline KALTENBACH clôt l'Assemblée générale extraordinaire et invite les participants à une collation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

La Présidente C. KALTENBACH	La secrétaire de séance I. ENAUX
--------------------------------	-------------------------------------